



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ROSEQ

Mise à jour de l'avis de suspension de spectacles

Rimouski, le 13 mars 2020 – Le Réseau des Organismes de Spectacles de l'Est du Québec, le ROSEQ, annonce une mise à jour de sa politique de suspension de spectacles et ce, conformément à l'orientation déterminée par ses membres lors de sa Rencontre du printemps à Montmagny.

Hier, le 12 mars, les membres du ROSEQ avaient déjà décidé d'annuler tous les spectacles de 250 personnes et plus pour une période de 14 jours. À la suite d'une mise à jour émise par le Gouvernement du Québec, les membres du ROSEQ ont décidé de suspendre tous les spectacles, y compris ceux de 250 personnes et moins pour une période 14 jours. De plus, le ROSEQ étend la période d'annulation des spectacles de 250 personnes et plus à 30 jours. Cet avis prend effet immédiatement. Le ROSEQ réévaluera la situation chaque semaine.

Les diffuseurs de spectacles de l'Est du Québec représentés par le ROSEQ s'attendent, conformément aux engagements du premier ministre François Legault énoncés en conférence de presse ce matin, à obtenir des mesures compensatoires conséquentes et rapides afin de pallier les pertes importantes encourues dans cet exercice qui compromettent la viabilité et même l'existence de certaines salles.

« Le gouvernement de M. Legault nous demande des mesures d'exception pour répondre à une situation d'exception. Nos membres répondent par l'affirmative et s'y soustraient dans un élan de solidarité bien senti et nécessaire pour éviter la propagation du COVID-19. Ces efforts, visant à éviter la confusion et maintenir un lien de confiance avec la population, ont toutefois un énorme coût pour nos diffuseurs. Des mesures compensatoires seront essentielles, car il en va de la survie de certains diffuseurs », a déclaré Frédéric Lagacé, directeur général du ROSEQ.



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[Instagram](#)



[Site Web](#)